



DÉLIVRANCE DU DAM (HÉROÏNE) I.V. PAR LA PHARMACIE

1 GENERALITES

PEPS: Tél : 022/305/55/12 ou 022/305/55/20

Heures d'ouverture : 7/7: 7h00 à 8h30, 12h30 à 14h00, 17h00 à 19h30.

En cas d'hospitalisation, les doses habituelles peuvent être modifiées en fonction de l'état clinique du patient. La fabrication des seringues individuelles par la pharmacie engendre un coût humain et financier important (préparation en salle blanche), raison pour laquelle le choix s'est porté sur la préparation de flacons de taille standardisée.

Fabrication de flacons de 700 mg dans 7 ml → 1ml = 100 mg

Reconstitués à la pharmacie et distribués nominativement dans les unités, avec feuille de suivi de la dispensation (idem protocole de dispensation des stupéfiants usuels).

2 EN PRATIQUE

Le médecin du PEPS communique par fax à l'unité et à la pharmacie (☎ :022.372.39.90), le dosage de l'héroïne et l'identification du patient.

2.1 COMMANDE DU TRAITEMENT

- La fiole 700mg/7ml est délivrée quotidiennement pour la totalité des doses du patient pour 24 h.
- Le médecin du service fait la prescription sur l'outil informatisé (onglet prescription), ou, si le service n'est pas informatisé, sur une ordonnance pour produit à fabriquer.
(http://pharmacie.hug-ge.ch/infos_prat/fichiers/ord_pm.pdf).
- Les produits sont livrés dans les unités selon la procédure de livraison des stupéfiants.
- Une feuille de suivi est délivrée avec le produit et une gestion des restes (comme pour les stupéfiants) est instaurée. A la différence des autres stupéfiants **tous** les restes du produit sont retournés tous les jours à la pharmacie.
- Le flacon est réservé à l'usage d'un seul patient.

3 PRATIQUES SOIGNANTES

3.1 ADMINISTRATION

- Le soignant prépare le dosage en fonction de la prescription médicale. **Le traitement étant fourni pour 24 heures, il est donc exceptionnellement autorisé de prélever les doses journalières dans le même flacon.**
- Le soignant évalue l'état clinique du patient (signes d'intoxication) avant la remise du traitement.
- La dose préparée est communiquée au patient.
- Le soignant rappelle au patient le respect des règles d'asepsie (désinfection des mains, utilisation de compresses imbibées de solution antiseptique).

Version	3.1	Valable dès le	16/07/2015	Annexe	Application	1 / 2
Responsable	:Bouchoud Lucie	Bertholet	Véifié par :	GSCHWIND TRAN Liliane	Approuvé par :	CINGRIA Laurence
Domaine	:Stupéfiants Production			Destinataire : Production Officine		
Relations pharmacie-extérieur						

DÉLIVRANCE DU DAM (HÉROÏNE) I.V. PAR LA PHARMACIE

- Le soignant remet au patient la seringue.
- Le patient s'injecte le produit, soit en utilisant la VVP, soit en IVD.
- Si problème technique, le soignant peut être amené à pratiquer l'injection.
- La prise du traitement par le patient se fait sous le contrôle du soignant.

Surveillance clinique post injection ; 5 à 10 minutes après le geste.

3.2 EN CAS DE SIGNES D'INTOXICATION IMPORTANTS AVEC DESATURATION

- Stimuler le patient
- Administrer de l'oxygène
- Noter la fréquence respiratoire
- Appeler le médecin
- naloxon (Naloxon® OrPha 0.4mg/1ml) à disposition

4 STOCKAGE DU PRODUIT

Le produit est conservé sous clé, dans le réfrigérateur ou au maximum 24h à température ambiante.

Chaque prélèvement des doses se fait après désinfection du bouchon (selon recommandations institutionnelles).

En cas de transfert du patient, le traitement est transmis à l'unité réceptrice, et la pharmacie est prévenue du transfert.

Au départ du patient, le traitement restant est restitué au plus vite à la pharmacie.

Si la sortie du patient a lieu durant le weekend, les produits seront retournés le lundi à la pharmacie.